



**30e Congrès international du CIRIEC
Buenos Aires
29-31 octobre 2014**

Accès aux soins et solidarité

Thierry BEAUDET

Atelier F

31 octobre 2014

Propositions liminaires

- **But de la solidarité : rendre le monde meilleur pour tous.**
- **But de la santé publique : prévenir un mauvais état de santé de la population.**
- **Leçon de l'épidémiologie et de l'économie de santé : les intérêts de l'autre sont aussi les miens.**
- **Solidarité et accès aux soins : une volonté et une construction politiques.**
- **Une particularité des mutuelles françaises : pour des raisons historiques, politiques et sociales, elles ont pour vocation la solidarité.**

Un débat multidimensionnel

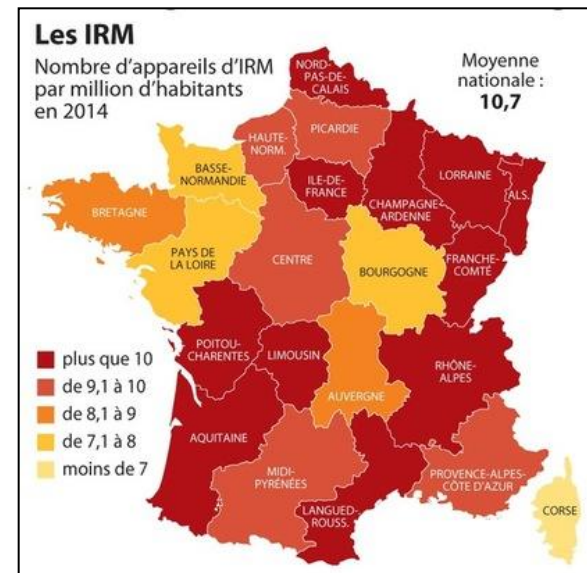
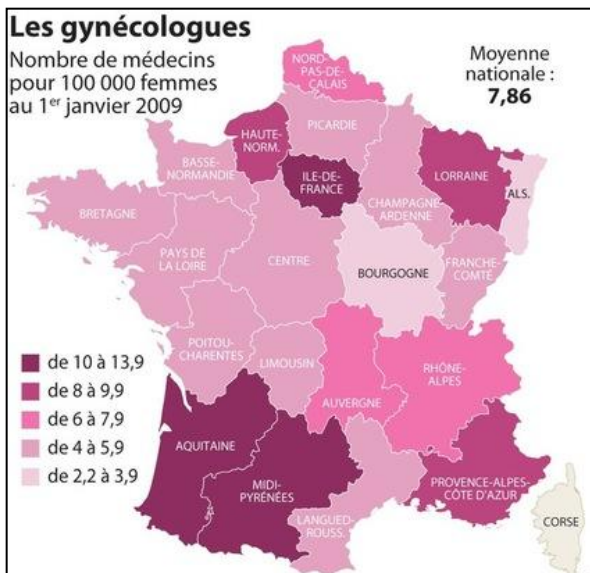
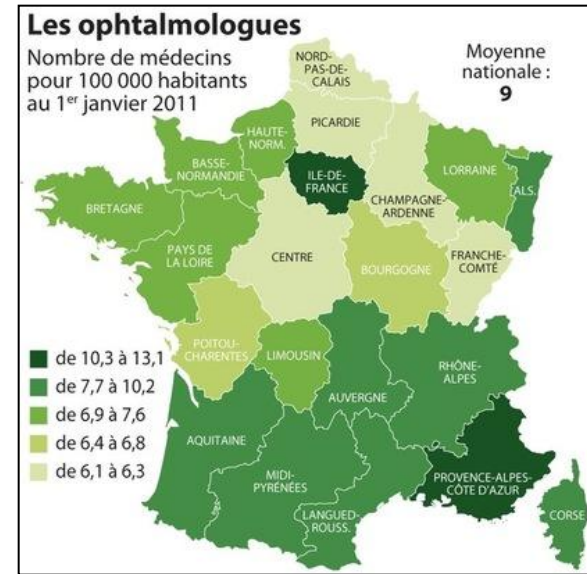
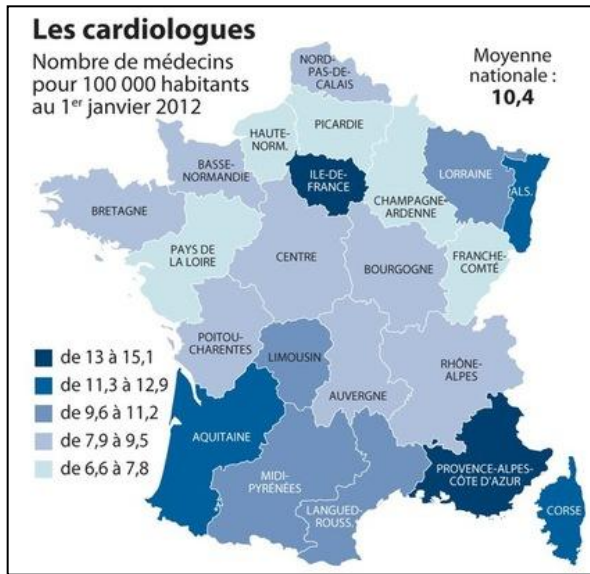
- **Diversité des contextes et configurations**
 - Climat, accès à l'eau potable
 - Organisations sociales et sanitaires
- **Disparités :**
 - Culturelles et relationnelles
 - Economiques et géographiques
 - En qualité des soins.
- **Failles et difficultés analogues :**
 - Volume, répartition et coût des ressources
 - Soins primaires et urgents
 - Education et comportements
 - Conflits entre les parties prenantes.

Un choix historique ... d'avenir

- **La protection sociale : assurance et solidarité**
 - **Chacun contribue selon ses capacités et bénéficie des services selon ses besoins**
 - **L'Etat gère ou coordonne**
 - **La généralisation d'un socle de protection sociale, gage de paix et de progrès pour tous.**

- **Paradoxalement, le coût des soins (2 800 € par an et par personne en moyenne en France) et l'endettement public ont poussé au désengagement de la Sécurité sociale.**
- **En médecine courante, elle ne rembourse plus qu'un euro sur deux, ce qui a imposé de généraliser les assurances complémentaires en santé. Assurance maladie obligatoire et assurances complémentaires visent ensemble à réduire le reste à charge.**
- **Les données globales masquent de profondes inégalités.**

Le passage de 60 000 à 230 000 médecins entre 1968 et 2012 n'a guère réduit les inégalités territoriales...



La généralisation des assurances santé

- Ce dispositif ne garantit pas que l'on régule le coût des soins.
- Une politique négociée d'achat de soins est à mettre en œuvre.
- De plus, si, par exemple, on prescrivait les médicaments anti cholestérol en France comme en Allemagne, l'économie serait d'un milliard d'euros.
- Le remboursement du *juste soin* au *juste prix* conditionne l'accès aux soins pour tous.

Assurance ... Solidarité

- La France a un système de protection sociale généreux et de droit commun pour ceux qui travaillent et ont travaillé.
- En revanche, la protection sociale de ceux qui sont privés d'emploi est plus faible qu'en Europe du Nord et résulte de dispositifs *ad hoc*, hors du droit commun.
- Le renoncement aux soins est dangereux.

Le paradoxe de l'aide à la complémentaire santé

- **L'Etat organise depuis 2005 un dispositif (ACS).**
- **3,7 millions de personnes pourraient en bénéficier. 60% ne la demandent pas.**
- **Information et pièces justificatives ?**
- **De grandes mutuelles avec ATD Quart Monde ont créé une association pour y remédier. La MGEN y participe, aux côtés de ses concurrents mutualistes. Le but est que les mutuelles prennent solidairement leur part dans l'accès aux soins pour tous.**

Une solidarité professionnelle mutualiste : quelques résultats

- **Au nom de la solidarité, pour un même service, le montant des cotisations à la MGEN est largement proportionnel aux revenus.**
- **Les retraités cotisent moins que les actifs.**
- **La MGEN a un réseau de 33 établissements de soins en lien avec les services de soins et d'accompagnement mutualistes et développe une politique de prévention.**

Quelques résultats

- **Prestations versées au titre du régime complémentaire à tous les adhérents de la MGEN : 1,5 Md€**
- **Prestations spécifiques de solidarité :**
 - **Soins spécifiques : 103 000 bénéficiaires**
 - **13 000 orphelins**
 - **14 000 personnes en situation de handicap**
 - **27 000 professionnels de l'Education en difficulté accompagnés.**

La solidarité ... les solidarités

- **A côté de l'Etat, de l'intervention publique, l'initiative mutualiste et coopérative doit contribuer à l'accès aux soins pour tous, dans un cadre solidaire.**
- **Beaucoup reste à faire, à consolider et à imaginer pour que les solidarités concrètes donnent force et vigueur à notre idéal de solidarité.**